

Mise à jour de l'ORMR : Modifications apportées aux directives relatives à la gestion des écloisions dans les maisons de retraite

Rappel concernant l'actualisation des directives gouvernementales relatives à la gestion des écloisions dans les maisons de retraite

Plus tôt cette semaine, l'ORMR a publié un [communiqué](#) sur une [note de service](#) actualisée du médecin hygiéniste en chef contenant des recommandations à l'intention des maisons de retraite. Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité (MSAA) a, lui aussi, diffusé cette [note](#) en apportant des précisions concernant l'application par les maisons de retraite des nouvelles directives du ministère de la Santé (MSAN) en cas de suspicion ou de confirmation d'écloisions de COVID-19, de maladies respiratoires ou de gastro-entérites.

Le médecin hygiéniste en chef recommande aux maisons de retraite :

- de mettre en place les politiques, les procédures et les mesures préventives mentionnées dans les nouvelles recommandations du MSAN à l'intention des bureaux de santé publique, intitulées [« Recommandations pour la prévention et le contrôle des écloisions dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif » \(directives provinciales relatives à la prévention et au contrôle des infections\)](#);
- de respecter toutes les directives du MSAA visant le secteur des maisons de retraite, notamment la dernière version du guide intitulé [Ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité - Document d'orientation sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario](#).

En outre, le MSAN a mis à jour son [guide sur les vaccins contre la COVID-19](#), en recommandant aux personnes de plus de 65 ans de se faire administrer une dose du vaccin contre la COVID-19 XBB ce printemps. Si nécessaire, les titulaires de permis des maisons de retraite peuvent demander à une pharmacie proche ou à leur bureau de santé publique de se charger de la vaccination des résidents. Autrement, il leur est conseillé de se tourner vers leurs partenaires habituels pour obtenir le vaccin.

Si vous avez des questions, vous pouvez envoyer un courriel à RHinquiries@ontario.ca. Vous trouverez davantage de ressources sur la COVID-19 et la prévention et le contrôle des infections sur le site Web de l'ORMR, dans la rubrique [Mises à jour et ressources relatives à la COVID-19 \(coronavirus\) à destination des exploitants de maisons de retraite](#).